

"Bulle verte"

S'engager pour la transition énergétique

Vous souhaitez vous engager en faveur de la transition énergétique? La Ville de Bulle vous soutient par le biais de subventions allouées à la mobilité douce, au report modal et à l'efficacité énergétique des bâtiments. Ces offres s'adressent aux personnes domiciliées dans la commune de Bulle et aux propriétaires de bâtiments situés sur le territoire communal.

Accroche-toi

Subventions et plateforme collaborative



WWW.BULLEVERTE.CH

Bulle, à nouveau Cité de l'énergie Gold

Première ville fribourgeoise à obtenir le label Cité de l'énergie en 2007, la Ville de Bulle a affirmé cet esprit pionnier en décrochant la certification Gold en 2020. Cet automne, après un processus de réaudit de six mois, la Ville de Bulle a confirmé son label Gold, plus haute distinction en matière de politique énergétique en Europe. Ce prix récompense l'engagement des autorités communales pour leur politique énergétique responsable et durable.



Ce label a été obtenu grâce à des actions concrètes menées depuis des années par la Ville et la société Gruyère Energie SA, déléguée à l'énergie, dans le but de décarboner la société.

L'HISTORIQUE

La Ville de Bulle s'engage depuis des décennies dans une volonté d'anticiper et de réussir sa transition énergétique. Ses actions dans le domaine sont récompensées depuis 2007, année où elle a obtenu le label Cité de l'énergie. Cette certification a été renouvelée à trois reprises, en 2011, 2015 et 2019. Grâce à ses bons résultats, la Ville de Bulle a déposé sa candidature pour le label Cité de l'énergie Gold, obtenu en 2020.

LE LABEL GOLD

Cette certification attribuée par l'Association European Energy Award est réservée aux meilleures villes detentrices du label Cité de l'énergie. Les villes candidates doivent avoir mis en œuvre ou planifié au minimum 75% des actions dans six domaines: le développement et la planification urbaine et régionale, les bâtiments et installations communales, l'approvisionnement en énergie et la gestion des déchets, la mobilité, l'organisation interne ainsi que la collaboration et la communication.

LES ACTIONS

Ainsi, la Ville de Bulle a mis en œuvre 79,3% de son potentiel d'actions, soit une progression de 25% en 17 ans. En collaboration avec Gruyère Energie SA, le plan d'actions a été renouvelé pour poursuivre le développement de la politique énergétique de la commune.

Durant la période évaluée, de nombreuses réalisations concrètes ont permis une amélioration de la situation. Un programme de subventions communales (bulle-verte.ch) a été mis en place. Le réseau de chauffage à distance (plus de 90% de parts renouvelables) a poursuivi son expansion sur le territoire bullois et a permis d'éliminer l'énergie fossile des bâtiments communaux.

Les mesures d'économies d'énergie initiées lors de la crise énergétique ont été maintenues. La production solaire photovoltaïque a plus que doublé pour atteindre une part de 13% de la fourniture d'énergie. Cette amélioration notable a été possible grâce à l'investissement de nombreux citoyens et au développement important du parc solaire de Gruyère Energie SA sur le territoire communal (un tiers de la production solaire totale).

Par ailleurs, le plan directeur de l'éclairage public, qui a pour mission d'améliorer la qualité de vie et la sécurité durant la nuit, continue d'être suivi par les autorités communales, tout comme, au niveau de la mobilité douce, avec le déploiement de la voie verte.

LA SUITE

Cet engagement se concrétisera dans les prochaines années par plusieurs mesures visant la transition énergétique et la protection du climat. Il est notamment prévu de mettre à jour le registre des bâtiments pour avoir une meilleure image de la consommation énergétique du parc immobilier bullois et pour définir une stratégie d'assainissement. Ce secteur représente un tiers de la consommation énergétique en Suisse.

Le déploiement de compteurs intelligents, aussi appelés *Smart Meters*, mené par Gruyère Energie SA, prévoit l'installation et le remplacement de plusieurs milliers de dispositifs sur le territoire bullois d'ici au 31 décembre 2027. Cela permettra une meilleure gestion de l'énergie.

Dans une démarche constante d'innovation, plusieurs projets sont en cours chez Gruyère Energie SA, notamment pour diversifier l'approvisionnement en chauffage à distance grâce à Géothermie Préalpes SA, ainsi qu'avec la future centrale de cogénération de Panney et la valorisation de la chaleur issue de la station d'épuration de Vuippens. Par ailleurs, la centrale de production de Gruyère Hydrogen Power SA, spécialisée dans l'hydrogène vert, a été inaugurée en septembre (voir Le bulletin de juin 2024).

En matière de mobilité, l'objectif est de décarboner les lignes de bus Mobul d'ici à 2028. Il est également prévu de rénover le Musée gruérien et de formaliser les engagements de la commune pour l'énergie, le climat et le suivi du label Cité de l'énergie.

LE RÔLE DE GRUYÈRE ÉNERGIE SA

Acteur majeur de la transition énergétique dans le district, Gruyère Energie SA s'acquitte de ce partenariat «gagnant-gagnant» qui dure depuis plus de dix ans. En tant que déléguée à l'énergie de la Ville de Bulle, la société apporte son expertise en matière d'énergie, d'infrastructures et de conseils.

Gruyère Energie SA assure notamment le suivi énergétique sur le territoire communal, organise et planifie les séances du Comité de pilotage énergie. L'organisation en place permet de garantir la continuité de la politique énergétique menée et de développer de nouveaux projets pour un avenir énergétique durable en ville de Bulle.

PLUSIEURS DÉFIS

Cette confirmation du label Gold apparaît comme une reconnaissance et un encouragement pour tous les acteurs bullois impliqués dans la politique énergétique, ainsi que pour les autorités. Ce prix pousse à maintenir et à pérenniser les efforts pour le futur. Cette volonté s'inscrit dans les grands défis énergétiques à relever, que ce soit à l'échelle régionale, cantonale ou nationale.

INFOS

www.bulle.ch/energie

